



## ***Bilatérale Commission d'Habillement Personnels Techniques***

Suite à la demande du SNPPT FO, s'est tenue le 15 octobre 2015 la première réunion en bilatérale sur les effets vestimentaires des personnels techniques.

Le DAP Adjoint a fait participer à la réunion M. Pavageau, ergonomiste et adjoint au Chef de Bureau BETI (Bureau des Equipements, des Technologies et de l'Innovation).

Le SNPPT FO a remis en séance un dossier comportant :

- un recensement des besoins ;
- des propositions d'équipements.

**Nos propositions concernent tous les agents travaillant en établissements et en Direction Interrégionale. Notre revendication porte sur l'attribution d'une dotation homogène de 300€ par agent.**

Nous avons insisté sur la nécessité de doter les personnels techniques de toutes les spécialités de vêtements ayant les fonctions suivantes :

- protection individuelle des agents (EPI) ;
- visibilité et reconnaissance en tant que personnels techniques.

Notre organisation syndicale a aussi alerté la DAP sur les différences entre les niveaux de dotation des personnels techniques des divers établissements et DISP.

Le recensement réalisé par la DAP auprès des Directions Interrégionales les a amenés au même constat.

La DAP souhaite privilégier des « solutions maison » du type RIEP.

Le SNPPT FO a rappelé que les tenues proposées par la RIEP n'étaient pas adaptées au personnel. Ce type de tenues n'ayant jamais été au catalogue de la RIEP, **pourquoi ne pas se fournir auprès de prestataires spécialisés afin d'obtenir rapidement des équipements répondant aux besoins ?**

Le SNPPT FO a aussi précisé que les équipements et effets d'habillement devaient être adaptés à la région de travail.

Nous avons insisté sur la spécificité du travail en Direction Interrégionale dont la dotation doit permettre à la fois de répondre au besoin en termes de protection et à la notion de représentation du Directeur Interrégional lors des visites en établissement.

Le SNPPT FO a aussi rappelé à la DAP qu'il fallait prendre en compte la féminisation des métiers du personnel technique lors de l'établissement des dotations.

Après avoir écouté et entendu nos arguments, la DAP va diligenter une étude réalisée par un ergonomiste. Le résultat de l'étude de la DAP nous sera transmis en début d'année 2016 avec une proposition de dotation de base et de dotations complémentaires adaptées aux métiers.

Dans l'attente du résultat de cette étude, le SNPPT FO a demandé à ce que soient rappelées à toutes les DI et tous les établissements, les obligations en matière de protections individuelles et d'habillement pour les personnels techniques.

**Force Ouvrière a été le seul syndicat à assister aux réunions bilatérales sur l'habillement du personnel technique. Messieurs de la CGT et de l'UFAP vous brillez encore par votre absence!!!**

**Même dans des conditions difficiles, le SNPPT FO continue de travailler pour faire avancer l'ensemble des dossiers concernant les personnels techniques.**

Le 16 octobre 2015,  
Le Secrétaire Général  
et les représentants du SNPPT FO